



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2021-12-22

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fasset tenue à huis clos, en virtuel, le 22 décembre 2021 à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Marcel Lavergne Claude Joubert
Lyne Gagnon Sébastien Tremblay Jean-Yves Pagé

Monsieur le conseiller Gabriel Rousseau est absent.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Clermont.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption des prévisions budgétaires triennales en immobilisations pour les années 2022-2023-2024 ;
- 5- Levée de l'assemblée

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 19 h 06.

2- APPEL DES CONSEILLERS, CONSEILLÈRE

Messieurs les conseillers Claude Joubert, Marcel Lavergne, Sébastien Tremblay, Jean-Yves Pagé de même que madame la conseillère Lyne Gagnon sont présents. Monsieur le conseiller Gabriel Rousseau est absent. Monsieur le maire François Clermont préside l'assemblée.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-254

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES TRIENNALES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024

2021-12-255

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit adopter dans sa planification annuelle un budget triennal en immobilisations ;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, le conseil a défini les projets envisagés pour les trois (3) prochaines années.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LYNE GAGNON

**ET RÉSOLU :**

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les années 2022, 2023 et 2024 comme suit :

Budget triennal d'immobilisations - municipalité de Fassett
2022-2023-2024

2022

Immobilisations	Détails	Subvention	Montant subventionné	Fonds d'opération
175 000.00	Puits	TECQ	175 000.00	
70 000.00	Maison des Jeunes	PRABAM	70 000.00	
5 000.00	Eaux usées		5 000.00	
5 000.00	Chemin Prud'homme	PPA=CE	5 000.00	
10 000.00	Asphalte	PPA-CE	10 000.00	
25 000.00	Boites à fleurs	Subvention provinciale	17 500.00	7 500.00
2 500.00	Toiture garage municipal			2 500.00

2023

Immobilisations	Détails	Subvention	Montant subventionné	Fonds d'opération
175 000.00	Puits	TECQ	175 000.00	
5 000.00	Asphalte	PPA-CE	5 000.00	
10 000.00	Chemin Prud'homme	PPA-CE	10 000.00	

2024

Immobilisations	Détails	Subvention	Montant subventionné	Fonds d'opération
180 000.00	Puits	TECQ	180 000.00	
10 000.00	Chemin Prud'homme	PPA-CE	10 000.00	
	Asphalte	PPA-CE	5 000.00	
10 000.00	Tracteur à gazon			10 000.00

Adoptée à l'unanimité.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-256

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT ET RESOLU

QUE l'assemblée soit et est levée à 19 h 08.

Adoptée à l'unanimité.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et secrétaire-trésorière.